

Sécurité : 2017 confirme la baisse

Les chiffres de délinquance enregistrés en 2017 ont confirmé la tendance à la baisse entamée l'année précédente. Une nouvelle qui satisfait les membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), réunis comme chaque année en séance plénière, sans pour autant occulter un début 2018 qui invite l'ensemble de ces acteurs à ne pas baisser la garde.

La séance plénière du CLSPD permet de réunir, chaque année, l'ensemble des acteurs concernés par les questions de sécurité et de tranquillité publique. Celle qui s'est tenue en juillet, pour faire le bilan complet de l'année 2017, a pris une dimension particulière avec la présence du Préfet de l'Isère, **Lionel Beffre**, et du **Colonel Yves Marzin**, commandant du groupement de gendarmerie de l'Isère. « *Je voulais voir un CLSPD qui fonctionne bien* » a dit le premier représentant de l'État dans le département. On imagine sa satisfaction à l'écoute du bilan de l'année écoulée. Un bilan qui témoigne, chiffres à l'appui, d'un « *niveau de délinquance maîtrisé* », pour reprendre la formule employée par le colonel

Marzin. Concrètement, tous les indicateurs sont stables par rapport à 2016, année qui avait marqué un fort recul par rapport à 2015 (voir infographie) : atteintes aux personnes (-57%), atteintes aux biens (-72%), vols liés à l'automobile (-51%) et dégradations (-51%). Mieux, les chiffres de 2017 confirment le retour aux standards de 2013. On assisterait donc à un profond retour à la "normale" ? La réponse est un oui nuancé.

Proximité et partage d'informations

La raison tient aux premiers chiffres de 2018, marqués notamment par une augmentation des vols avec effraction constatée en début d'année, à Crolles comme dans d'autres communes de la

vallée. Second motif de vigilance : la recrudescence d'affaires liées aux stupéfiants. Leur nombre reste certes limité, mais c'est un fait qui interpelle. Pour l'expliquer, il faudrait, d'après **William Mialon**, commandant de la brigade de gendarmerie de Meylan, le rapporter à la hausse des effectifs de gendarmerie sur le secteur du Grésivaudan. Crolles profite en effet du déploiement de la Police de Sécurité du Quotidien décidée au niveau national. Plus d'effectifs conduisent à plus de patrouilles de nuit et apportent davantage d'occasions d'opérer en flagrance. Une présence de terrain qui sied au Maire, **Philippe Lorimier**, et à la cheffe de Police Municipale, **Caroline Gautier**. Pour elle, « *il faut être visible* », le plus possible, et « *assurer une présence au plus proche des habitants* ». Ensuite, il faut que l'information circule entre les différents acteurs. Et là, c'est "l'interopérabilité" qui est louée. Traduction : police et gendarmerie s'échangent quotidiennement leurs informations. Un atout de poids qui montre la capacité des acteurs à travailler ensemble. Et à obtenir des résultats. ■

→ Retrouvez ces chiffres sur www.ville-crolles.fr rubrique prévention et sécurité.

« Je me réjouis de l'originalité de Crolles »

Le Préfet **Lionel Beffre** a longuement salué « *les échanges actifs entre les différents partenaires* » et « *l'originalité* » de la commune, symbolisée par « *la présence de médiateurs de rue durant les mois d'été* ». Tous les leviers sont activés pour mener la prévention sur tous les fronts. Forces de l'ordre, services de la mairie, élus, association de locataires, bailleurs et travailleurs sociaux travaillent ensemble. « *La relation de confiance s'est construite au fil du temps* » confirmait **Philippe Lorimier**. « *La preuve avec la cellule opérationnelle, qui permet, chaque mois, de faire le point sur des situations précises et de coordonner nos efforts entre la gendarmerie, la police municipale et la ville.* » ■



Pour cette plénière du CLSPD, Le Maire, **Philippe Lorimier**, était entouré du Préfet de l'Isère, **Lionel Beffre**, et des plus hauts représentants des forces de gendarmerie du département.



En voiture, lors de patrouilles pédestres ou à vélo, pour la Police Municipale, la clé de la prévention réside « *dans sa capacité à occuper le terrain* ».

Contre les cambriolages, les bons réflexes

Pour prévenir au maximum le risque d'effraction, le ministère de l'intérieur rappelle les bons gestes à adopter :

- Équipez vos portes d'une serrure solide ;
- Inventoriez régulièrement les objets de valeur que vous possédez ;
- Soyez vigilant en fermant systématiquement votre porte, en laissant vos clés à un tiers de confiance lors de vos absences, ou encore en faisant suivre votre courrier lors de vos vacances.

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie en appelant le 17.

Toutes ces informations sont à retrouver sur www.interieur.gouv.fr

